

a gardé de ses riches contacts linguistiques avec le français et d'apprécier l'importance et le caractère durable de cet apport.

D'autre part, la microstructure permet de se faire une idée de l'histoire de ces mots, de comparer leur évolution en français et en polonais. Il s'agit d'une information précieuse aussi bien pour les *amateurs* et *curieux* que pour les linguistes intéressés par l'histoire du vocabulaire. De plus, selon l'opinion de Teresa Giermak-Zielińska citée sur la quatrième de couverture, une telle abondance d'informations historiques est une nouveauté dans la lexicographie polonaise. Et puisqu'il s'agit également d'un premier ouvrage vaste et complet portant sur les mots d'origine française, ce dictionnaire doit être considéré, à plus d'un titre, comme un ouvrage pionnier. Il faut espérer qu'il sera suivi d'autres ouvrages monographiques concernant notamment l'histoire des contacts et les processus d'assimilation.

Stefan Kaufman
Université de Wrocław
stefan-kaufman@wp.pl

Les dictionnaires et l'emprunt. XVI^e–XXI^e siècle,
dir. Agnès Steuckardt, Odile Leclercq, Aïno Niklas-Salminen et Mathilde Thorel,
collection *Langues et langage*, Publications de l'Université de Provence,
Aix-en-Provence 2011, 264 pp., € 24 (paperback), ISBN 978-2-85399-785-0.

Ces dernières années, l'emprunt reste au centre de la préoccupation des linguistes. En témoignent par exemple la publication de trois dictionnaires répertoriant des emprunts allemands (2008), anglais (2010) et français (2012 ; voir le compte rendu dans ce volume) en polonais, ainsi que de nombreux articles, tels ceux réunis dans le 2^e numéro de la revue *Neologica* (2008) ou dans les actes de la *Journée des dictionnaires* de Cergy de 2007. Le présent ouvrage, contenant, en plus d'une ample introduction, 14 contributions issues du colloque dédié aux emprunts, du 28–29 mai 2009 à l'Université de Provence, apporte un éclairage intéressant sur ce phénomène linguistique, vu au travers des dictionnaires.

Contrairement à beaucoup d'actes de colloque, ce volume ne semble pas souffrir du défaut d'hétérogénéité. En effet, de façon générale, la problématique de toutes les contributions tourne autour de deux questions centrales : 1) quel est, au fil des siècles, le traitement métalexigraphique des emprunts et 2) quelle a été l'attitude des lexicographes face à l'emprunt. Quant au corpus des dictionnaires consultés, 11 analyses sur 14 se focalisent uniquement sur des ouvrages lexicographiques français et seulement trois s'ouvrent vers la production lexicographique des autres pays. Enfin, la cohérence du volume se manifeste par des renvois entre plusieurs articles. On peut cependant regretter l'absence d'une bibliographie commune à la fin d'un recueil aussi homogène.

Les contributions sont rangées *grosso modo* dans l'ordre chronologique de parution des dictionnaires dépouillés. Aussi l'ouvrage commence-t-il par une étude de Mathilde Thorel (« Métadiscours de l'emprunt et mots empruntés dans le *Thresor de la langue françoise* de Nicot (1606) ») dont l'objectif principal est d'examiner, sur la base d'un corpus de 170 unités lexicales identifiées selon un critère synchronique d'extériorité par rapport au système du français, le marquage explicite de l'emprunt. L'auteur montre l'absence

d'un marqueur unique et dégage trois modalités différentes du métadiscours sur l'emprunt à travers lequel se dessinent les contours de cette notion.

Gilles Petrequin (« Dénotation explicite et implicite de l'emprunt dans le *Dictionnaire français* (1680) de Richelet »), après avoir retracé l'histoire des premiers emplois des mots *emprunt* et *emprunter*, parvient à distinguer les trois façons dont Richelet aborde le phénomène de l'emprunt : uniquement sous l'aspect du signe linguistique, sous l'aspect du signe en tant que métaphore du référent et uniquement sous l'aspect du référent. Il découle de son analyse que bien que l'emprunt soit identifié par l'équipe de Richelet, sa description lexicographique manque de systématité.

Dans « Le discours lexicographique sur l'emprunt au XVII^e siècle. Le *Dictionnaire de l'Académie* confronté au *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière », Odile Leclercq montre que s'il n'y a pas de grande différence quant à la quantité des emprunts présents dans la macrostructure des deux ouvrages monolingues, ces derniers se distinguent toutefois par la fréquence de marquage et sa place au sein de l'article ainsi que par la nature des marqueurs utilisés.

Chantal Wionet (« Couvrez ce mot que je ne saurais voir. Le statut des emprunts lexicaux aux XVII^e–XVIII^e siècles ») passe en revue les opinions des lexicographes et remarqueurs de l'époque classique relatives aux emprunts et constate que l'attitude de ces autorités leur est en général défavorable, dans la mesure où ils menacent la beauté et le naturel du français. Pourtant, l'analyse des textes préliminaires de deux éditions du *Dictionnaire Universel* de Trévoux (1721 et 1771) et de la *Néologie* de Louis-Sébastien Mercier (1801) met en avant que les emprunts y sont considérés de façon positive, comme des sources d'enrichissement de la langue.

La contribution d'Agnès Steuckardt, « Le traitement de l'emprunt dans le *Dictionnaire critique de la langue française* » (1787–1788), apporte un regard sur la variété des marqueurs d'emprunt employés par Féraud et sur ses hésitations quant à la graphie des emprunts, phonétique ou étymologique, et à leur intégration.

Christophe Rey (« Les emprunts linguistiques dans les éditions du XVIII^e siècle du *Dictionnaire de l'Académie française* ») interroge sous plusieurs angles quatre éditions du dictionnaire des académiciens (1718, 1740, 1762, 1798) et constate que les trois langues préteuses les plus importantes sont alors le latin, l'italien et l'anglais ; pour elles seules, on adopte un marquage explicite, notamment à l'aide des marqueurs « terme » et « emprunté », en constante progression. Rey associe ensuite des emprunts provenant des trois langues à des domaines de spécialité spécifiques pour chacune d'elles.

Françoise Berlan (« De Girard à Roubaud : y a-t-il une place pour l'emprunt dans les traités de synonymie du XVIII^e siècle ? ») examine du point de vue de la question de l'emprunt plusieurs ouvrages de Girard datant de la première moitié du XVIII^e siècle, les *Synonymes français* de Beauzée (1769) et les *Nouveaux synonymes français* (1785, 1796) de Roubaud. Si Girard n'est pas favorable à l'emprunt qu'il ne signale d'ailleurs jamais, évitant toute référence à l'étymologie des mots, Beauzée, qui se place lui aussi dans la synchronie stricte, laisse tout de même entrevoir une possibilité d'inclure des emprunts terminologiques parmi les synonymes. En revanche, Roubaud, qui retrouve la pertinence de la forme du mot, s'intéresse à la néologie et revient à l'étymologie, en annonçant un début de reconnaissance du phénomène de l'emprunt.

L'essentiel de l'analyse d'Anna Bochnakowa (« Emprunts au français dans les dictionnaires polonais au XVIII^e siècle ») porte sur les emprunts français présents dans la nomenclature polonaise de deux dictionnaires trilingues, le dictionnaire

français-latin-polonais de Danet-Kola (1743–1745) et le dictionnaire français-allemand-polonais de Troc (1744–1747). L'auteur suit le destin de certains emprunts dans plusieurs dictionnaires monolingues polonais des siècles suivants, tout en soulignant le rôle de ces ouvrages dans la propagation des mots français en polonais.

L'étude de Maria Aldea (« Entre vérité scientifique et exagération: l'étymologie. Étude de cas: le *Lexicon de Buda* (1825) ») concerne le premier dictionnaire étymologique et explicatif du roumain. Lors de l'analyse du corpus de la lettre C, l'auteur découvre que presque 41 % des étymologies des emprunts sont fausses, et ceci pour des raisons idéologiques, à savoir le désir de présenter le roumain comme une langue romane.

Au terme de l'examen de trois dictionnaires (ceux de Lachâtre, Littré et Larousse) Christine Jacquet-Pfau (« Les 'emprunts' lexicaux dans les dictionnaires de la seconde moitié du XIX^e siècle ») constate que le marquage de l'emprunt y est assez hétérogène et que leur degré d'intégration peut être évalué grâce à l'étude des caractéristiques formelles telles que la prononciation, l'orthographe et la morphologie.

Jean-François Sablayrolles (« Le grec dans l'oeuvre de Darmesteter dont le *Dictionnaire général* ») dégage plusieurs principes méthodologiques menant Darmesteter à la rédaction d'un dictionnaire très moderne et démontre que ce lexicographe est moins grécophobe que défenseur de la pureté de la langue française.

John Humbley (« Le traitement des anglicismes dans un dictionnaire français et allemand ») compare deux dictionnaires, le *Petit Robert* (2007) et le *Duden Universalwörterbuch* (2007), sous l'angle de la présence et du traitement des anglicismes. Son étude met en évidence la relative neutralité du dictionnaire allemand face à ces emprunts puisqu'il ne se sert pas de la marque « anglicisme », alors que le *Petit Robert* inclut moins d'anglicismes dans sa nomenclature, les identifie toujours au moyen de la marque « anglicisme » et en plus, recommande le plus souvent leurs équivalents français.

La contribution d'Aïno Niklas-Salminen (« Sur le traitement des emprunts 'nécessaires' dans le *Nouveau Petit Robert* 2009 ») se base sur un corpus de 195 articles du *Nouveau Petit Robert* électronique, apparus entre 1975 et 2008 et dédiés aux emprunts aux langues étrangères autres que l'anglais. L'auteur établit une distribution entre les emprunts, les langues prêteuses et les domaines d'expérience concernés, et analyse la microstructure des articles qui leur sont voués. De façon très générale, il découle de l'étude que ces emprunts, qui gardent un aspect exotique, semblent être perçus par l'équipe du dictionnaire comme une richesse plutôt qu'une menace.

Enfin, Camille Martinez (« Intégration des emprunts dans les *Petit Larousse* et les *Petit Robert* 1997 à 2009. Évolution des nomenclatures et des graphies ») compare treize éditions successives des deux dictionnaires mentionnés dans son titre et constate qu'ils se ressemblent tant par le nombre d'emprunts, croissant dans les deux monolingues, que par les hésitations par rapport à leur graphie. En outre, l'auteur souligne que tout en intégrant des anglicismes à la macrostructure des deux dictionnaires, les lexicographes se montrent critiques à leur égard dans leurs discours.

En conclusion, ce volume, dans lequel il n'y a quasiment pas d'imperfections formelles, contient des contributions de qualité, écrites dans un style accessible, et il se lit avec plaisir.

Witold Ucherek
Université de Wrocław
wucherek@uni.wroc.pl